

Crise et châtiments

LE MONDE ECONOMIE | 22.04.2013 à 11h47 • Mis à jour le 22.04.2013 à 19h08 |

Emmanuelle Auriol (Ecole d'économie de Toulouse)



Sous l'effet de la demande des pays émergents et des spéculateurs, le cuivre est devenu une valeur refuge, au même titre que l'or. | D.R.

Depuis quelques années, la SNCF enregistre plus de 30 millions d'euros de perte annuelle en raison de vols de câbles sur ses voies, sans compter le coût des retards occasionnés par ces dégradations.

Bien que spectaculaires et médiatisés, ces vols ne sont que la partie visible de l'iceberg. Tous les réseaux nationaux, à l'instar de ceux d'EDF ou de France Télécom, sont touchés. A ces vols s'ajoutent ceux se produisant sur les chantiers, dans les entrepôts, chez les particuliers, qui se voient dérober leur plomberie, et même dans les cimetières, où les pillards s'en prennent aux plaques funéraires.

Le vol de cuivre est un fléau mondial ; tous les pays sont concernés. Ainsi, la police du Royaume-Uni classe le vol de câble comme la seconde menace contre le pays, après le terrorisme. Aux Etats-Unis, depuis le 1^{er} janvier, pas moins de 49 projets de loi ont été déposés dans 23 Etats, pour essayer d'endiguer le problème.

RAISONS DE CE PILLAGE MULTIPLES

Les raisons de ce pillage mondial sont multiples. Tout d'abord, le cours du cuivre a explosé en l'espace de dix ans. Sous l'effet de la demande des pays émergents et des spéculateurs, ce matériau est devenu une valeur refuge, au même titre que l'or. Ensuite, le risque de se faire arrêter et les peines encourues sont minimales.

Enfin, le cuivre étant d'utilisation courante, il est facile d'en trouver dans des endroits peu surveillés. Seul un flagrant délit permet de prouver qu'un lot de matériau provient d'un cambriolage. Mais ces facteurs ne suffisent pas à expliquer l'ampleur du phénomène.

Comme le montrent Vincent Bignon, Eve Caroli et Roberto Galbiati, dans leur étude sur la délinquance au XIX^e siècle en France (*Stealing to Survive : Crime and Income Shocks in 19th Century France*, Working Paper, 2011), c'est surtout la crise économique qui pousse de nombreux individus vers le vol.

En exploitant les données criminelles lors de la crise viticole due à l'épidémie de phylloxéra (1870-1900), les auteurs ont établi un lien de cause à effet entre le choc de revenu et les atteintes aux biens, mais n'en ont trouvé aucun avec les violences faites aux personnes.

FORTE HAUSSE DES CAMBRIOLAGES

De même, l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales a noté une forte hausse des cambriolages en France entre 2007 et 2012, mais pas des homicides. Enfin, un rapport des Nations unies ("Monitoring the impact of economic crisis on crime", United Nations Office on Drugs and Crime, 2012), a trouvé, sur un échantillon de quinze pays, un doublement des vols à la suite de la crise.

Dans ces conditions, comment lutter ?

On peut s'attaquer soit à l'offre, notamment à travers une surveillance accrue des infrastructures et à un durcissement de la répression et des peines, soit à la demande. En effet, s'ils ne peuvent écouler leur butin, les voleurs cesseront de rafler du cuivre.

Certaines propositions visent ainsi à limiter le recel en durcissant la législation et les contrôles auprès des ferrailleurs. Dans cette perspective, la SNCF et British Telecom travaillent à la traçabilité de leurs câbles et ont renforcé la surveillance de leur réseau. Cette politique semble porter ses fruits : ces deux entreprises enregistrent enfin, depuis le début de 2013, un recul sensible des vols.

Emmanuelle Auriol (Ecole d'économie de Toulouse)